

Site Natura 2000
 Vallée du Gardon de Mialet
 Communauté de communes
 Cévennes au Mont Lozère
 Maison de la communauté
 48110 SAINTE CROIX VALLEE FRANCAISE

Le 27/06/2023

Objet : Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) pour la campagne PAC 2024

Mesdames, Messieurs,

Le 16 décembre 2022, le site Natura 2000 de la vallée du Gardon de Mialet a obtenu la validation du **nouveau projet de mesures agro-environnementales et climatiques (PAEC)** déposé sur ce territoire, en partenariat avec la Chambre d'agriculture. En 2024, nous entamerons donc la 2ème, et avant-dernière année du PAEC et tous les contrats du site arrivent à terme en 2023 ou 2024 selon la date de contractualisation initiale.

Les Mesures Agro-Environnementales et climatiques (MAEC) sont des outils permettant d'accompagner les exploitants dans une évolution ou un maintien de pratiques agricoles. Des aides financières sont versées annuellement à des exploitants agricoles volontaires qui s'engagent pour 5 ans en respectant et renseignant un cahier des charges. Ces aides s'appliquent dans le cadre de la PAC, les contractants engagent donc seulement des parcelles déclarées à la PAC.

Les mesures du PAEC 2023 – 2025 s'adressent principalement aux éleveurs et agriculteurs réalisant de la gestion pastorale. Voici les mesures qui peuvent être mises en place :

- entretenir la châtaigneraie par la gestion pastorale
- maintenir une diversité floristique (sous condition d'avoir certaines plantes indicatrices)
- maintenir/reconquérir les habitats ouverts et semi-ouverts par la gestion pastorale et/ou mécanique
- maintenir et reconquérir certains milieux humides par une gestion pastorale et mécanique

Afin de répondre au mieux à vos besoins et de vous accompagner dans votre décision d'engagement ou de ré-engagement à la PAC et à ses contrats MAEC nous vous proposons de:

- Retourner le coupon réponse et la demande d'autorisation d'accès à vos données PAC ci-joints**
- Participer à la réunion préalable d'informations le 25/09/2023 à Saint-Etienne-Vallée-Française** où nous vous présenterons les nouvelles mesures contractualisables sur le territoire. A l'issue de cette réunion, nous vous demanderons de nous faire part de votre intention afin d'organiser au mieux l'accompagnement

La communauté de communes des Cévennes au Mont Lozère, en tant que structure animatrice Natura 2000 et porteuse d'un PAEC, vous accompagnera tout au long de la préparation du dossier avant votre déclaration PAC.

Attention, si vous ne manifestez pas votre intention d'une contractualisation lors de cette réunion ou avant le 25 novembre 2023, vous ne serez pas prioritaire pour l'aide au montage de votre dossier MAEC en 2024 et 2025. Il n'y aura pas de réunion de relance pour 2025.

Réunion d'information :

Le lundi 25 septembre à 9h30

Salle Polyvalente

Saint-Etienne-Vallée-Française

Dans la mesure du possible, merci de nous confirmer votre présence par mail : naturamialet.chg@orange.fr ou par téléphone : 06.31.22.78.93

Également, si vous avez déjà connaissance de ce dispositif et que vous souhaitez vous engager pour 2024, veuillez compléter et nous retourner l'autorisation de transfert de RPG, afin que le travail puisse être entamé le plus rapidement possible à l'adresse suivante : Site Natura 2000 Vallée du Gardon de Mialet – Maison de la communauté – 48110 Ste Croix Vallée Française, **ou par mail** : naturamialet.chg@orange.fr

Veuillez tout de même noter qu'un budget a été attribué à la mise en place des MAEC sur le territoire, de ce fait des priorités ont été définies. Certains dossiers peuvent donc être prioritaires sur d'autres.

Sans réponse de votre part, nous considérerons que vous n'êtes pas candidat à la souscription de mesures agro-environnementales et climatiques.

En complément du document joint, nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires. En mettant tout en place à votre service et en vous remerciant pour votre implication, veuillez recevoir nos très sincères salutations.

Carte territoire du PAEC Vallée du Gardon de Mialet :

